**23ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**(Genève, du 02 au 13 novembre 2015).**

**EXAMEN DE LA MAURITANIE**

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI (1 mn 25 s)**

**Merci Monsieur Le Président,**

**La délégation du Mali souhaite la cordiale bienvenue à la délégation sœur de la Mauritanie et la félicite pour la présentation du rapport national de son pays dans le cadre du 2ème cycle de l’EPU.**

**L’harmonieuse concertation, non seulement entre toutes les entités nationales compétentes, mais également entre celles-ci et le bureau du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de l’Homme en Mauritanie, à l’occasion de la préparation de ce rapport, dénote de l’engagement de ce pays frère et ami à conforter sa coopération avec les mécanismes et procédures de défense des Droits de l’Homme.**

**Le Mali salue, à ce titre, les multiples réalisations de la Mauritanie depuis son précédent examen, notamment son adhésion à plusieurs textes aussi bien au niveau international que régional. Mon pays souligne également, pour s’en réjouir, les mesures prises en faveur de la promotion et de la protection des droits humains par la création de nouvelles institutions ainsi que les actions menées en faveur de certaines catégories des droits fondamentaux, en particulier les femmes et les enfants.**

**Pour terminer, le Mali encourage la Mauritanie à poursuivre ses efforts en faveur de la pleine jouissance de tous les Droits de l’Homme et libertés fondamentales et invite la Communauté Internationale à lui maintenir voire conforter son soutien.**

**Je vous remercie.**